



HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0v-B2V- BC-BR / Initiale

HAB ELEC B2v-BC-BR / INIT



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

- Effectuer des manœuvres au voisinage de pièces nues sous tension.
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres.
- Effectuer la consignation et prendre les mesures de sécurité correspondante.
- Assurer : dépannages, connexions électriques, essais et de mesurages sur un réseau électrique de basse tension.

PUBLIC VISÉ :

- Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension. Toutes personnes devant réaliser des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations électriques en basse tension. Toutes personnes devant réaliser la consignation pour travaux sur des installations électriques basse tension.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

1 320,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DURÉE :

21,00 heures, soit 3 jours

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com



DESCRIPTION :

Tronc commun

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention.
- La mise en sécurité et les vérification d'absence de tension.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément.
- La conduite à tenir en cas d'incendie.

B2v

- Le rôle du charge de consignation et du charge d'exploitation.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

BC BR

- Les informations et documents à échanger ou transmettre au charge d'exploitation électrique et au charge de travaux.
- les opérations de consignation.

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.